
Les émissions en dialecte de *France 3* *Alsace* : des programmes hors normes pour des parlers hors normes ?

Pascale Erhart

🔗 <https://www.ouvroir.fr/cpe/index.php?id=1093>

DOI : 10.57086/cpe.1093

@reference_electronique

Pascale Erhart, « Les émissions en dialecte de *France 3 Alsace* : des programmes hors normes pour des parlers hors normes ? », *Cahiers du plurilinguisme européen* [en ligne], 10 | 2018, @mis_en_ligne_le 01 janvier 2018, @consulte_le 24 juin 2024. URL : <https://www.ouvroir.fr/cpe/index.php?id=1093>

@licence

Licence Creative Commons – Attribution – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0)

Les émissions en dialecte de *France 3 Alsace* : des programmes hors normes pour des parlars hors normes ?

Pascale Erhart

@TOC

1. Des normes linguistiques et dialectales
 - 1.1. Les trois dimensions de la norme linguistique
 - 1.2. Quelles normes pour quelles pratiques ?
 - 1.3. Quelle norme écrite pour les parlars dialectaux alsaciens ?
 2. Des normes télévisuelles
 - 2.1. Les normes de la télévision française – des programmes pas en français à la TV française : écart par rapport à la norme
 - 2.2. Quelles normes pour les émissions en alsacien ?
 3. Des normes bousculées par la modernité
- Conclusion : et pourtant, on les tourne...

@TEXTE_INTEGRAL

- 1 Depuis leur apparition en 1954, les programmes régionaux en dialecte alsacien de *Télé-Strasbourg*, devenue entre-temps *FR3 Alsace* puis *France 3 Alsace*, suscitent régulièrement l'intérêt des Alsaciens, dialectophones ou non, ainsi que des réactions souvent vives et passionnées auprès de téléspectateurs de tous bords. Après une période faste de diffusion de 1983 à 1990, pendant laquelle *FR3 Alsace* disposait d'un créneau exceptionnel de programmation pour les émissions en dialecte, le nombre de ces dernières s'est considérablement réduit. En 2018, la diffusion de *France 3 Alsace* se limite en effet à six minutes d'informations quotidiennes en dialecte, dans le cadre de l'émission *Rund Um*, diffusée du lundi au vendredi après le journal régional, et à trois magazines d'une durée de 26 minutes chacun, diffusés le week-end, *Kùmme mit* (version « alsacienne » de l'émission de découverte *Pourquoi chercher plus loin*), *A gueter* (magazine culinaire) et *Gsunt'heim* (talk-show). Malgré leur confinement à des horaires de faible écoute, ces émissions bénéficient de taux d'audience relativement élevés, ce qui semble indiquer qu'il s'agit de programmes singu-

liers, peut-être « hors-normes », qui suscitent en tout cas un intérêt particulier auprès des téléspectateurs.

- 2 Les parlers dialectaux alsaciens et les émissions télévisées étant des objets d'analyse relevant de champs de recherche fort différents, ils ne répondent pas aux mêmes critères de définition en termes de normes. Il s'agit dans cette contribution de confronter ces définitions à l'aune des résultats de nos recherches portant sur l'image de l'Alsace véhiculée par les dialectes à la télévision alsacienne (Erhart, 2012), et de les interroger à l'heure de la révolution numérique qui a profondément bouleversé les sociétés occidentales avec l'essor des techniques numériques de l'informatique et de l'Internet (Sorbier, 2006) et la mise en réseau planétaire des individus.
- 3 Si les parlers dialectaux sont caractérisés par leur grande variation, nous verrons dans une première partie qu'ils n'échappent pas au phénomène normatif, notamment sur le plan des usages, oraux et écrits. La rencontre de ces parlers avec le support télévisuel engendre la création de programmes plutôt « hors-normes » que nous étudierons dans une deuxième partie, d'abord dans leur positionnement marginal par rapport aux autres programmes de la télévision française, puis du point de vue de leur contenu. Enfin, nous consacrerons une dernière partie à l'analyse des phénomènes sociolinguistiques liés aux nouvelles pratiques télévisuelles amenées par la révolution numérique en ce début de 21^e siècle.

1. Des normes linguistiques et dialectales

1.1. Les trois dimensions de la norme linguistique

- 4 En linguistique, le phénomène normatif peut être abordé de trois manières, comme le rappellent Branca-Rossof et Ramognino (2007 : 8) : par le biais d'une approche prescriptive, d'une approche descriptive ou d'une troisième approche qui serait perceptive. Cela dit, quelle que soit l'approche retenue, il s'agit dans tous les cas de relever ce qu'il est « normal » de faire, en l'occurrence de dire (ou d'écrire).

- 5 Si l'approche prescriptive renvoie à une contrainte extérieure, au « bon usage » de la langue prescrit par des producteurs de normes (grammairiens, académiciens, etc.), l'approche descriptive renvoie à l'usage tout court, et plus précisément à l'observation des régularités constatées dans l'usage. Cette deuxième approche permet « à la fois de rendre compte des contraintes des usages et de la créativité des acteurs, tout en laissant ouverte la façon dont les variations que l'on constate toujours en situation sont, ou non, susceptibles de se stabiliser » (Branca-Rossof et Ramognino, 2007 : 8). Les parlers dialectaux alsaciens qui font l'objet de ce travail sont traditionnellement abordés par les dialectologues sous l'angle de description de leur variation spatiale. Comme le rappelle Boyer (1996 : 9), la dialectologie « s'est donnée pour tâche de répertorier la variation géolinguistique en fonction des parlers toujours en vigueur ou de substrats des langues actuelles. » Si les spécialistes appellent ces variétés « dialectes » ou « parlers dialectaux », il est remarquable que depuis le 20^e siècle, la dénomination « alsacien » s'est imposée pour désigner l'ensemble de parlers franciques et alémaniques présents dans l'espace « alsacien » depuis le V^e siècle. Or, ce terme permet justement d'ignorer la variation et d'affirmer ainsi une identité collective (Tabouret-Keller, 1995 ; Huck et Bothorel-Witz, 2014). Bothorel-Witz et Huck (1995 : 45) soulignent que « les variations dans les dialectes en constituent un des traits de définition principaux. Celles-ci ne doivent donc pas être envisagées distinctement les unes des autres, mais comme un continuum dans lequel le changement serait la norme. » On comprend dès lors très bien que ces variations intrinsèques aux parlers dialectaux constituent en quelque sorte un défi à toute possibilité de norme prescriptive.
- 6 Cela ne signifie pour autant pas l'absence de toute norme. S'il en existe bien une, c'est une norme d'usage, que Moreau (1997 : 219) appelle aussi norme de fonctionnement, norme implicite et qui correspond « aux habitudes linguistiques partagées par les membres d'une communauté ou d'un sous-groupe de celle-ci ». Ainsi, « la norme n'est que l'usage commun, le point d'équilibre (cependant provisoire et toujours plus ou moins hétérogène) entre la systématité de l'idiome et la multiplicité des usages individuels » (Boyer, 1996 : 12). Cela suppose alors la coexistence de normes qui seront différentes selon les groupes sociaux, les professions, les espaces géographiques, etc.

Ainsi, les « producteurs de la norme » ne seront autres que les usagers de ces variétés dialectales, en l'absence de grammairiens, lexicographes ou encore d'académie instituée et reconnue. Ce sont ainsi les locuteurs dans leur ensemble qui restent les « experts » et les décideurs de « ce qui se dit » ou non. La norme en usage relève ainsi d'une norme consensuelle dans la mesure où les locuteurs d'une variété la font fonctionner de manière plus ou moins identique et jugent implicitement (ou, plus rarement, explicitement), ce qui est, selon eux, acceptable. Dès lors, les travaux consacrés à la description des parlers dialectaux alsaciens (en vue par exemple de leur transmission ou de leur enseignement) ne peuvent proposer qu'un ensemble de normes descriptives, permettant d'objectiver les normes de fonctionnement de ces parlers (cf. Huck et Erhart, 2018).

- 7 À la suite des *folk linguistics*, certains (socio)linguistes proposent de déplacer l'approche binaire de la norme (description vs. prescription) pour proposer une troisième approche relevant cette fois-ci de la perception, permettant de dépasser à la fois la prescription et la description. Il s'agit par ce biais de « substituer à une opposition binaire (savant vs populaire) un continuum qui tienne compte à la fois des objets examinés et du coefficient d'information social et culturel des savoirs produits. » (Paveau, 2007 : 107). Ainsi, l'étude des savoirs populaires sur les langues, et dans notre cas, sur les parlers dialectaux alsaciens, permettrait de voir (ou non) une norme se dégager. C'est le travail que fait par exemple la dialectologue Danielle Crévenat-Werner dans les chroniques qu'elle publie dans le journal *L'Ami Hebdo* ou qu'elle donne sur la station de radio en dialecte alsacien *France Bleu Elsass*. Dans ces dernières, intitulées *L'alsacien, mot à mot*¹, elle tente d'indiquer toutes les variantes lexicales et les différences de prononciation qu'elle a pu recenser aux quatre coins de l'Alsace auprès de locuteurs qu'elle a interrogés. À propos de ces chroniques, Judith Visser (2015 : 248-249) souligne que leur auteur ne se présente jamais en tant que spécialiste, mais se positionne au même niveau que les locuteurs qu'elle a interrogés, se faisant ainsi leur porte-parole. La plupart du temps, les différentes variantes dialectales présentées sont introduites avec des formules du type : « E Monsieur von Gungwiller, wie in Eschburi gebore isch, der sàt : ... » (fr. Un monsieur de Gungwiller, né à Eschbourg, dit, lui : ...). Il lui arrive également d'utiliser les pronoms « nous » ou « nos » dans des expres-

sions comme « mr sàawe » (fr. nous disons) ou « unseri Eltere » (fr. nos aînés), ce qui lui permet de se mettre « en scène comme membre du groupe des locuteurs » (Visser, 2015 : 249) et de donner ainsi un caractère véritablement « populaire » à ses recherches linguistiques.

1.2. Quelles normes pour quelles pratiques ?

- 8 Le déclin de la pratique des parlers dialectaux alsaciens est un fait avéré depuis les années 1970. La dernière étude menée par un institué privé (ED Institut) en 2012 montre une baisse sensible et en accélération de la connaissance déclarée des parlers dialectaux : en 2012, seuls 43 % des personnes interrogées déclarent encore bien savoir parler l'alsacien, alors qu'elles étaient près de 86 % en 1946 et encore environ 75 % en 1979². Les chiffres de 2012 indiquent également que seuls 3 % des enfants de 3 à 17 ans seraient encore dialectophones, ce qui indique quasiment un arrêt de la transmission intergénérationnelle. Ces changements profonds s'expliquent d'une part par l'irruption de la modernité dans les pratiques linguistiques des locuteurs dialectophones, qui a relégué les parlers dialectaux dans la sphère de la tradition et, d'autre part, par la politique linguistique de francisation massive de la région menée par l'Etat français après 1945. Cette politique linguistique se traduit notamment par un discours normatif relevant clairement d'une idéologie monolingue, et véhiculé principalement dans l'espace scolaire où la priorité absolue est donnée à l'enseignement du français. Dès lors, tandis que la pratique des dialectes décline fortement, notamment au sein de la partie la plus jeune de la population, celle du français s'impose à l'ensemble de la population comme langue légitime. Autrement dit, la pratique des dialectes, qui représentait la norme jusque dans les années 1960-1970, devient de plus en plus exceptionnelle aujourd'hui.
- 9 En revanche, la pratique qui consiste à « utiliser à la fois le dialecte et le français pour s'adresser à une seule et même personne, soit successivement, soit en alternance » et que « les locuteurs nomment parfois eux-mêmes « mélange » (Mischung) » (Huck, 2015 : 383) semble être devenue la norme pour les locuteurs dialectophones alsaciens, même si, dans ce mode d'expression bilingue, « la nature et le degré de compétence peuvent considérablement varier d'un sujet à

l'autre » (Bothorel-Witz, 2007 : 43). Cependant, il n'y a plus de distribution complémentaire de deux variétés aux fonctions différentes, comme dans les situations diglossiques « classiques », de sorte qu'à tout moment, « le français peut prendre la place ou le relais du dialecte » (Huck, 2015 : 382). Or, selon l'analyse des sociolinguistes du conflit, à partir du moment où un déséquilibre existe entre une langue dominante, ici le français, et une langue dominée, ici les parlers dialectaux alsaciens, le risque apparaît que la langue imposée « se substitu[e] lentement mais sûrement à la langue dominée » (Boyer, 1996 : 19).

- 10 Sur le terrain des représentations sociales peuvent être repérées des « normes évaluatives (ou subjectives) qui entretiennent avec les normes prescriptives des rapports complexes, les conditionnant partiellement et étant pour partie déterminées par elles » (Moreau 1997 : 222). Les enquêtes menées à la fin du 20^e et au début du 21^e siècle auprès des locuteurs dialectophones ont ainsi montré le poids de la norme prescriptive du « bon français », inculquée notamment par l'école, et qui constitue le système de référence à l'aune duquel se mesurent toutes les autres langues, dont les parlers dialectaux. Ces derniers, identifiés à la langue du passé et/ou de la tradition, sont perçus, en l'absence de standardisation, comme une variété confinée à l'oralité, et ainsi largement dévalorisés, quand ils ne sont pas stigmatisés (Bothorel-Witz, 2007 : 50). La représentation de la norme prescriptive du « bon français » conduit également souvent les locuteurs, notamment ceux dont les comportements sont les plus marqués par la modernité, à une vision fantasmée d'un dialecte « authentique », qui aurait été parlé autrefois, avant l'introduction massive du français, et dont les locuteurs âgés, ruraux, peu mobiles seraient les derniers porteurs de la norme. Cette « norme dialectale » ainsi imaginée renvoie à un ailleurs situé dans le passé (le dialecte « pur », « authentique ») et relève d'une sorte de transfert de la norme du « bon français » qui s'impose dans le présent. Cette norme « fantasmée » (Moreau 1997 : 222) leur paraît alors hors de portée, de sorte qu'ils décrochent la variété dialectale qu'ils parlent (et qu'ils stigmatisent) de cette norme dialectale conservatrice qu'ils valorisent. Cette vision mythique d'un dialecte pur, proche des origines, que renforce la représentation prescriptive du français, traduit une forme de rupture (linguistique et socio-culturelle) avec le groupe porteur de cette

norme conservatrice (Bothorel-Witz, 2007 : 51). Quant à la perception et l'évaluation des comportements et pratiques linguistiques, les dernières recherches menées sur les représentations de ces parlers dialectaux auprès des locuteurs alsaciens, dialectophones ou non (Erhart, 2017 ; Sperandio, 2017), révèlent que le déclin, voire la disparition des parlers dialectaux alsaciens, sont désormais perçus comme inévitables, ce dont ils se désolent, mais à quoi ils semblent s'être résignés.

1.3. Quelle norme écrite pour les parlers dialectaux alsaciens ?

- 11 Comme la grande majorité des variétés dialectales, les parlers dialectaux alsaciens sont caractérisés par leur oralité, de sorte que les recherches qui leur étaient consacrées jusque-là portaient exclusivement sur la production orale des locuteurs dialectophones alsaciens, que ce soit dans le cadre d'entreprises atlantographiques, d'enquêtes sociolinguistiques ou encore d'études de supports audiovisuels (radio ou télévision). En effet, ces parlers sont en usage avant tout dans la vie quotidienne, et leur graphie n'est donc pas standardisée. S'il y a bien des règles de grammaire (on ne peut pas parler n'importe comment), il n'existe pas de norme orthographique stricte (on peut écrire plus ou moins comme on veut) et la mise à l'écrit de ces parlers dialectaux peut varier énormément d'un auteur à l'autre. Ce qui pourrait apparaître comme une difficulté n'a cependant pas empêché la création d'une littérature dialectale conséquente, que ce soit en prose (Marie Hart, par exemple) ou en poésie (André Weckmann, les frères Matthis, Nathan Katz, pour ne citer qu'eux). Les parlers dialectaux sont également intimement liés au théâtre alsacien (Gustave Stoskopf, Germain Muller), qui est, avec les médias audiovisuels, un des derniers espaces dans lesquels ceux-ci restent bien vivants : plus de 200 troupes de théâtre amateur sont recensées dans la région³. C'est d'ailleurs par le biais du théâtre que ces variétés orales commencent à être scripturalisées en Alsace, dans la première pièce littéraire, *Le lundi de Pentecôte*⁴ (1816), dans laquelle ils prennent une forme écrite dont l'objectif est de figer « une oralité fictionnelle » ou de livrer « une représentation de l'oralité » (Huck et Bothorel-Witz, 2014 : 52). C'est à la fin du 19^e siècle que l'activité théâtrale explose et connaît un

essor sans précédent en Alsace, menant à la constitution d'un important répertoire de pièces écrites en dialecte, ce qui vient contredire le préjugé tenace selon lequel « l'alsacien ne s'écrit pas ».

- 12 L'absence de standardisation des parlers dialectaux alsaciens s'explique par la longue appartenance historique de l'Alsace à l'espace géopolitique et culturel germanique et à la répartition diglossique entre variétés dialectales à l'oral et allemand commun à l'écrit qui en a découlé et qui s'est maintenue jusqu'au moins la première moitié du 20^e siècle. Ainsi, pour les générations dont la langue de culture et/ou de l'écrit était principalement l'allemand, cette répartition diglossique allait de soi, de sorte qu'aucun besoin de standardisation des parlers dialectaux n'était ressenti. Ainsi, jusqu'à très récemment encore, les seuls scripteurs de l'alsacien étaient des auteurs littéraires qui créait leur propre norme d'écriture dans un but artistique et/ou créatif. Les formes proposées pouvaient être très proches de la graphie de l'allemand tout comme elles pouvaient s'en éloigner, notamment dans la poésie des frères Albert (1874-1930) et Adolphe (1874-1944) Matthis ou celle d'André Weckmann (1924-2012). Comme le notent Huck et Bothorel-Witz (2014 : 51), « tant que fonctionne, au sein de la société, une distribution diglossique « alsacien » / « allemand » (commun, écrit, régulé), la question d'une forme de standardisation de l'alsacien n'a pas d'objet », de sorte que la scripturalisation de l'oral n'entre pas en concurrence avec l'écrit habituel, qui ne peut prendre que la forme de l'allemand commun. La rupture a lieu après 1945, sous les effets de la forte politique de francisation menée par l'Etat français, notamment dans l'espace scolaire, qui conduit à « une nette diminution des compétences en allemand, une stigmatisation des dialectes, une disjonction politico-linguistique et idéologique entre allemand et dialecte, un brouillage des liens linguistiques internes entre dialecte et allemand, etc. » (Huck et Bothorel-Witz, 2014 : 54). Dans la mesure où c'est bien l'allemand standard qui sera enseigné dans le cadre des enseignements de « langue régionale » à partir des années 1980 et où les parlers dialectaux resteront quasiment absents de cet enseignement, la perception des dialectes comme une « non-langue », comme une langue sans fonctionnalités, se maintient, quand elle ne s'intensifie pas. Dès lors, « la variété dialectale sous sa forme scripturalisée n'est pas valorisée » (Huck et Bothorel-Witz, 2014 : 53), de sorte que

sa perception la situe dans le champ de l'anecdotique ou de l'accessoire.

- 13 Dans le champ médiatique, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la répartition fonctionnelle entre les parlers dialectaux à l'oral et l'allemand standard à l'écrit se maintient également : la presse régionale bilingue, réglementée par l'ordonnance du 13 septembre 1945 interdisant toute publication monolingue en allemand, est rédigée en français et allemand standard (Huck, 2015 : 236-244), tandis que les médias audiovisuels (dans un premier temps la radio, puis la télévision à partir de 1954) diffusent des émissions en français et en alsacien. S'il était impensable à cette époque de diffuser des émissions de radio ou de télévision alsaciennes en allemand standard – le dialecte fonctionnait alors comme un « ersatz de l'allemand en tant que langue véhiculaire des informations » (Huck, 2015 : 281) –, il était tout aussi impensable de rédiger des articles de presse dans une autre variété que l'allemand standard. Cette longue tradition de presse bilingue français-allemand, qui s'achève avec la disparition des éditions bilingues des *DNA* en 2012⁵, explique la relative absence de textes rédigés en dialecte dans la presse quotidienne régionale durant toute cette période. En 2018, la part de ces textes en dialecte se limite à une ou deux chroniques hebdomadaires dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace* et *L'Alsace* ainsi que quelques encarts, de plus en plus rares, concernant les anniversaires de naissance ou de mariage. Les médias audiovisuels, en raison justement de leur nature « audio-visuelle », ne servent que rarement de support à des formes dialectales scripturalisées : impossibles à la radio, elles restent très rares à la télévision (cf. *infra*).
- 14 Dans la mesure où ni l'espace scolaire, ni l'espace médiatique ne proposent de norme écrite sur laquelle les locuteurs dialectophones alsaciens pourraient s'appuyer, ceux-ci restent souvent perplexes lorsqu'ils sont amenés à écrire en alsacien. Le dialecte leur ayant été transmis par leur famille et leur entourage, et non par le biais d'un enseignement-apprentissage scolaire, ils doivent se débrouiller avec ce qu'ils savent de leur parler dialectal, du français et de l'allemand standard qu'ils ont appris à l'école pour créer leur propre écriture. Des propositions de graphie comme celle de la méthode d'orthographe alsacienne baptisée ORTHAL (Zeidler et Crévenat, 2008) ont certes été faites mais sont probablement insuffisantes ou n'ont pas

été assez largement diffusées pour être perçues comme des normes prescriptives que les locuteurs-scripteurs potentiels s'approprieraient en se disant « c'est comme cela qu'il faut écrire ». Cependant, l'apparition et le développement récents d'Internet, des téléphones dits intelligents (*smartphones*), et surtout l'explosion des réseaux sociaux numériques, semble avoir changé la donne et suscité des besoins d'écriture en dialecte non plus seulement chez les écrivains ou artistes, mais aussi chez les locuteurs ordinaires des parlers dialectaux, qui sont de plus en plus nombreux à écrire des messages électroniques (SMS ou courriels) ou poster des publications en dialecte sur les réseaux sociaux. Alors que la distanciation entre les parlers dialectaux et l'allemand standard est plus grande que jamais dans les représentations des potentiels locuteurs-scripteurs dialectophones, ce phénomène nouveau rend désormais incontournable la question de la « normalisation » de l'alsacien à l'écrit et rend nécessaire un travail sur le passage de l'oralité si caractéristique de ces parlers à leur scripturalité (qui pourrait s'appuyer par exemple sur le modèle proposé par Koch et Oesterreicher, 2001) : quelle(s) norme(s) pour cette écriture? Comment y intégrer la variation spatiale et/ou sociale?

- 15 Le caractère spontané de cette nouvelle pratique doit être souligné, dans la mesure où elle se distingue des formes de scripturalisation relevant des pratiques littéraires (cf. *supra*) qui sont des démarches intellectuelles impliquant une forme de recul, alors que la production écrite en dialecte sur les RSN relève quasiment d'une forme d'instanéité. Cette nouvelle pratique, qui implique des stratégies de mise en œuvre de l'ensemble des ressources plurilingues composant le répertoire verbal des locuteurs (principalement dialecte alsacien et français, mais aussi allemand standard, anglais, etc.) conduit dès lors à de nouvelles manifestations du contact des langues, bouleversant ainsi le champ d'étude de la dialectologie, qui s'élargit désormais à la production non plus seulement orale, mais désormais aussi écrite. Quelques études de cas ont cependant déjà été menées dans d'autres espaces germanophones sur l'emploi des dialectes sur Internet et/ou les réseaux sociaux numériques, comme celle de Siebenhaar (2005) qui porte sur les dialogues en ligne (*chats*) en Suisse alémanique et dont l'auteur souligne qu'ils donnent un bon aperçu de la diversité des formes possibles de scripturalisation des parlers dialectaux alémaniques en Suisse⁶, ou encore celle de Burghardt, Granvogl et Wolff

(2016) menée sur des données en dialecte bavarois sur le réseau social Facebook®, et qui montrent toutes les deux les limites du modèle de « diglossie médiale (Kolde, 1981 : 68), selon lequel la distinction s'opère essentiellement d'après le mode oral ou écrit » (Brohy, 2013). Si l'étude de la scripturalisation des parlers dialectaux alsaciens se situe dans la continuité de ces premiers travaux, elle s'en différencie nettement de par la nature de la situation de contacts de langues dans laquelle elle s'inscrit, bien plus complexe encore qu'en Suisse alémanique ou en Bavière, en raison de la composition très hétérogène du répertoire verbal potentiel des locuteurs dialectophones alsaciens. Quel que soit l'espace concerné, ce phénomène pousse à s'interroger, avec Gadet (2017 : 86-87), sur « ce que font les humains à partir de ces ressources variationnelles offertes par leur langue » et partant, sur le *pourquoi* de cette variation.

2. Des normes télévisuelles

- 16 Les programmes télévisuels en dialecte constituent certes un objet d'étude très différent des parlers dialectaux dont ils sont le support, mais la question des normes auxquelles ils répondent peut également être posée des points de vue prescriptif, descriptif et perceptif.

2.1. Les normes de la télévision française – des programmes pas en français à la TV française : écart par rapport à la norme

- 17 Nos recherches portant sur les émissions en dialecte alsacien de *France 3 Alsace*, seule chaîne à diffuser des émissions en dialecte alsacien de manière régulière depuis 1954, le cadre normatif ne peut être dans un premier temps que celui du groupe France Télévisions, et plus largement, celui de la législation française en matière d'audio-visuel public. La production des émissions de *France 3 Alsace* répond en effet à des normes prescriptives relativement contraignantes, précisées dans le cahier des charges de la chaîne. En matière de langues, les règles sont fixées par les articles 39 et 40 du décret n°2009-796 du 23 juin 2009 fixant le cahier des charges de la société nationale de programme *France Télévisions* :

Article 39

La langue française

Tendant à être une référence dans l'usage de la langue française, France Télévisions contribue à sa promotion et à son illustration dans le cadre des recommandations du Conseil supérieur de l'audio-visuel.

Elle veille à l'usage et au respect de la langue française par le personnel intervenant sur ses services conformément aux dispositions de la loi n° 94-665 du 4 août 1994 et, notamment, proscrit les termes étrangers lorsqu'ils possèdent un équivalent en français.

Article 40

L'expression des langues régionales

France Télévisions veille à ce que, parmi les services qu'elle édite, ceux qui proposent des programmes régionaux et locaux contribuent à l'expression des principales langues régionales parlées sur le territoire métropolitain et en outre-mer⁷.

- 18 Si la présence des langues dites « régionales » est bien prévue par le cahier des charges de la chaîne aux côtés de la langue française, remarquons qu'elle n'a rien d'obligatoire : la contrainte exprimée dans le verbe « veiller à » n'est que relative, d'autant plus qu'aucune mention n'est faite d'une éventuelle sanction en cas de non-respect de cet article. La vérification de son application est confiée au *Conseil Supérieur de l'audiovisuel*, qui produit chaque année un bilan sur l'application de ce même cahier des charges (CSA, 2016). Le volume horaire de diffusion d'émissions dites « en langues régionales » est calculé chaque année (voir tableau 1 ci-dessous) et permet dès lors la comparaison non seulement diachronique mais aussi nationale.

Figure 1 – Évolution du volume des programmes en langues régionales entre 2000 et 2016⁸

	Volume horaire 2000	Volume horaire 2007	Volume horaire 2013	Volume horaire 2016
Langue alsacienne	72h	62h	112h	94h
Langue basque	27h	5h	8h	12h
Langue bretonne	66h	75h	69h	73h

Langue catalane	37h (avec langue occitane)	28h (avec langue occitane)	19h	21h
Langue corse France 3	103h	135h	62h	81h
Langue corse Via Stella	/	/	582h	1280h
Langue occitane	37 h (avec langue catalane)	28h (avec langue catalane)	48h	56h
Langue provençale	/	20h	59h	51h

- 19 En première analyse, il apparaît que la présence des « langues régionales », quelles qu'elles soient, reste bien anecdotique, voire insignifiante en comparaison avec le volume de diffusion en langue française. Il ressort cependant que le volume des émissions en dialecte alsacien est nettement plus élevé que celui des autres émissions en langues régionales, le cas de la Corse qui dispose depuis 2006 de la chaîne spécifique *ViaStella* mis à part. Ces émissions en alsacien font alors doublement figure d'exception, au sens où elles sont certes exceptionnelles par rapport à la diffusion nationale de la chaîne principalement en français, mais aussi par rapport aux autres langues dites régionales, qui ne bénéficient pas d'un volume de diffusion aussi important. Rappelons que durant la période de forte décentralisation de FR3 (1983-1990), la station alsacienne était la seule à bénéficier d'un décrochage spécialement dédié à la diffusion de 30 minutes d'émission en alsacien, et que celles-ci ont connu un franc succès (Erhart, 2010). La différence relativement importante de volume de diffusion avec les autres stations peut probablement, du moins partiellement, s'expliquer par cet héritage. En 2018, ces programmes sont les suivants : *Rund Um* (émission d'information), *Kümme mit* (émission de découverte), *A Gueter* (émission culinaire) et *Gsunt'heim* (talk-show). A cette liste s'ajoute le programme quotidien 09h50 *le matin*, décliné par chaque station régionale de France 3 et qui, dans sa version alsacienne, bien que présentée en français, laisse une place assez importante aux interventions en dialecte en fonction des invités et chroniqueurs.
- 20 Il n'est par ailleurs guère étonnant que ces programmes, « préservés par la réglementation, soient relégués sur des créneaux de très faible écoute, à enjeu nul vis-à-vis du marché publicitaire. » (Chaniac et Jézéquel, 2005 : 38). Ces programmes diffusées dans une langue autre que la langue de la République et donc du service public, sont considérés comme des « programmes qui « segmentent » le public, c'est-à-dire qui n'ont pas la capacité d'attirer l'ensemble des téléspectateurs,

parce qu'ils sont destinés à un public particulier ou supposent un intérêt qui n'est pas partagé par le plus grand nombre. » (Chaniac et Jézéquel, 2005 : 38). Ainsi, les émissions *Kùmme mit*, *Gsunt'heim* et *A gueter* sont diffusées le week-end à des horaires peu favorables (le samedi à 10h15, le dimanche entre 10h et 11h pour les deux autres), ce qui ne les empêche pas d'avoir une audience tout à fait honorable, voire très forte pour *A Gueter*⁹. Seule *Rund Um* bénéficie d'un horaire de diffusion de grande écoute, à la fin du journal télévisé du soir, qui s'explique par son contexte de création en 1990, en remplacement du décrochage exceptionnel supprimé en 1990.

2.2. Quelles normes pour les émissions en alsacien ?

- 21 À partir des années 1970, la production d'émissions en alsacien connaît un essor particulier à la télévision, qui mènera à une forme d'âge d'or dans les années 1980 (Erhart, 2010, 2012). La pérennité et le succès de ces émissions jusqu'à nos jours poussent à s'interroger sur leur nature : comment se fait-il qu'à une époque où tous les locuteurs dialectophones alsaciens comprennent au moins une langue standard, ces émissions en dialecte perdurent ? La langue dans laquelle elles sont diffusées en fait-elle une catégorie d'émissions télévisées à part – autrement dit, hors normes ?
- 22 Dans le cadre de notre recherche, nous avons constitué un corpus d'émissions, constitué à partir des archives de l'Institut National de l'Audiovisuel et rassemblant l'ensemble des émissions en dialecte diffusées sur *France 3 Alsace* entre 1968 et 2008 (2792 émissions en tout). Pour la constitution de ce corpus, nous nous sommes appuyée sur l'inventaire fourni par les documentalistes de l'Institut National de l'Audiovisuel et intitulé « collections en alsacien ». Le fait que cet inventaire ait été établi bien avant le démarrage de toute recherche académique sur la production audiovisuelle régionale montre que les émissions produites en dialecte pour la télévision constituent une catégorie de programmes à part et présentent *a priori* un intérêt particulier. La catégorisation « en alsacien » entérine quant à elle l'usage largement répandu de cette dénomination pour désigner les parlers dialectaux alémaniques et franciques pratiqués dans la région, et exclut de fait toute émission en allemand standard.

- 23 L'émission « en alsacien » constitue dès lors une catégorie *a priori*, à partir de laquelle nous travaillons, et dont nous cherchons à prouver ou à infirmer l'existence, à partir des données de notre corpus. Or, la norme, en tant que règle d'appartenance à une catégorie, permet de déterminer cette appartenance, de sorte qu'il nous a fallu définir les éléments constitutifs de ce que nous entendions par émission « en alsacien », de ce qui en était la norme, avant de procéder au tri de nos données. Celui-ci a donc été précédé des questions suivantes : quels sont les éléments qui permettent de dire « ceci est une émission en alsacien » ? Qu'est-ce qui fait la spécificité de ces émissions ? La langue est-elle le seul critère à prendre en compte ?
- 24 Le travail sur notre corpus nous a permis de constater que, si certaines émissions entraient de manière évidente dans la catégorie « en alsacien », du fait que leur contenu était intégralement présenté dans cette variété, il était plus difficile de déterminer l'appartenance de certaines émissions à cette catégorie. A partir de quel volume « en alsacien » peut-on décider qu'une émission est « en alsacien » ? La phrase prononcée en alsacien à la fin des prévisions météorologiques avant ou après le journal télévisé ne suffit assurément pas à faire de cette séquence une émission en alsacien à part entière – et pourtant, la disparition (non annoncée) de ces quelques secondes en alsacien au moment du départ en retraite du présentateur qui s'en chargeait semble avoir suscité une vague d'émotion auprès des téléspectateurs habitués à ce rituel –, de sorte qu'au critère purement linguistique doivent s'ajouter également des critères plus formels.
- 25 Après plusieurs retours réflexifs sur les inclusions et exclusions dans le corpus, nous avons finalement retenu uniquement les émissions dans lesquelles les parlers dialectaux alsaciens étaient présents en continu et dans un volume supérieur à 50% de l'ensemble des énoncés. Nous avons par exemple exclu les interventions en dialecte dans les journaux télévisés régionaux ou nationaux. Nous gardons cependant à l'esprit que la catégorisation que nous avons retenue en tant que chercheur pour la constitution de ce corpus reste d'une part discutable et ne correspond d'autre part pas nécessairement à celle faite par le public de ces émissions. Lors d'enquêtes réalisées auprès de locuteurs dialectophones dans le cadre d'une autre recherche sur le terrain alsacien, il a été par exemple étonnant de constater que certaines émissions de radio ou de télévision pouvaient être catégorisées

« en alsacien » par leurs auditeurs habituels alors qu'une simple écoute permet de vérifier qu'elles n'en contiennent quasiment pas un mot. C'est le cas des chroniques humoristiques de *Bernadette et Jean-Claude* diffusées sur les ondes de *France Bleu Alsace*, que de nombreux auditeurs catégorisent « en alsacien », alors que leur contenu est principalement en français, réalisé certes avec un accent alsacien bien prononcé.

- 26 Pour l'entrée dans notre corpus, la question de la norme s'est ensuite posée d'une manière plutôt descriptive, puisque nous avons cherché à voir dans quelle mesure les émissions recensées correspondaient à des modèles préétablis (magazine, JT, variétés, etc.), et à partir desquels une typologie pouvait être définie. Chaniac et Jézéquel indiquent que jusqu'au début des années 1980, « les genres télévisuels [étaient] bien distincts » et renvoyaient « aux trois grandes missions du service public : informer, éduquer, distraire. Chaque émission se rattach[ait] ainsi clairement à un genre. Les programmes d'information (journaux télévisés, émissions politiques, magazines), assurés par les rédactions des chaînes, ne se confond[aient] pas avec les émissions de « culture et connaissance », essentiellement des documentaires et des magazines spécialisés. » (Chaniac et Jézéquel, 2005 : 39). C'est à partir des années 1990 que la frontière entre les genres télévisuels commence à devenir de plus en plus floue, de sorte qu'il devient de plus en plus difficile de catégoriser les émissions.
- 27 Mieux vaut donc recourir à une définition plus souple, comme celle proposée par le spécialiste François Jost (2004 :18-19) : « il y a genre [...] à partir du moment où, pour interpréter un programme, le téléspectateur ramène ce qu'il n'a pas encore vu à une classe d'émissions déjà identifiées (information, série, jeu, etc.). Pour cette raison, chaque genre est une promesse ». Cette définition permet de retenir trois genres principaux, dont la distinction repose sur le mode de renvoi au monde sur lequel fonctionne une émission : le mode authentifiant regrouperait ainsi les émissions qui prétendent informer sur le monde (journal télévisé, documentaire) ; le mode fictif viserait, quant à lui, à construire un (autre) monde, quoi qu'il en soit des ressemblances avec le nôtre, comme une construction autonome (téléroman, film, opéra) ; le mode ludique regrouperait le jeu télévisé (quiz), les émissions de divertissement (talk-show) et la publicité, qui ne participent pas des deux autres modes (Jost, 1997 : 23). Nous avons

pu constater au moment de la classification de notre corpus qu'aucune émission ne pouvait correspondre à coup sûr à tel ou tel mode, ce qui a rendu la démarche plutôt délicate. Nous nous sommes en effet rapidement aperçue que les catégories retenues habituellement pour les programmes télévisés s'appliquaient difficilement aux émissions en dialecte. Au terme d'un fastidieux travail de visionnage et de défrichage, nous avons établi notre propre typologie, à partir des catégories suivantes : émissions de divertissement, émissions culturelles, magazines sur la vie locale, retransmissions de spectacles, talk-show en alsacien et émissions consacrées à la jeunesse (Erhart, 2012 : 119-124). Cette typologie a permis l'exploitation notamment statistique du corpus de plus de 2000 émissions diffusées entre 1968 à 2008 sur lequel s'appuie notre travail de thèse.

- 28 Assurément, si l'on se réfère à la typologie de Jost (1997 : 23), les émissions en alsacien actuellement proposées sur *France 3 Alsace* relèvent du mode ludique, « où les règles du jeu, mais aussi l'observation des règles sociales ou de rites (variétés) prescrivent le déroulement du temps et où les effets perlocutoires guident l'émission ». La plupart des émissions en dialecte de *France 3 Alsace* sont réalisées par l'équipe de la production, qui se distingue de celle de la rédaction, chargée de réaliser les différents journaux télévisés de la chaîne. La plus récente, *Kùmme mit*, a été lancée en 2017 et consiste en une adaptation en dialecte alsacien, présentée par le comédien Jean-François Charles Martin, de l'émission *Pourquoi chercher plus loin* également diffusée sur *France 3*. Si la question du sens de cette adaptation, qui a nécessairement un coût important (rémunération du présentateur, enregistrement de voix-off, sous-titrage en français) à une époque où l'immense majorité des téléspectateurs comprendrait cette émission dans sa version française, reste ouverte, la question de la catégorisation de l'émission ne se pose pas : il s'agit d'un format classique de magazine de découverte inscrit au catalogue national de *France 3*. En juin 2018, la chaîne a annoncé sur les réseaux sociaux la reconduction de l'émission pour la saison 2018-2019. Cette émission fait exception par rapport aux autres émissions en dialecte diffusées sur *France 3 Alsace* en 2018. En effet, si l'on peut aussi classer les émissions *Gsunt'heim* et *A Gueter* dans les catégories « talk show » et « magazine », ces deux émissions, par le biais de leurs présenta-

teurs/producteurs, répondent à des normes qui leur sont propres, et qui résident partiellement dans la langue.

- 29 *Gsunt'heim* est un talk-show produit et présenté par le comédien Christian Hahn chaque dimanche matin depuis 2008. L'émission se compose de sept séquences en plateau (intérieur ou extérieur) avec un(e) invité(e) qui parle de son actualité, séquences entre lesquelles s'intercalent des sketches et chroniques régulières : *Blanche et Schwartz*, la *leçon d'alsacien* de Mlle Màmssell, *Kaktus*, *Schleumayer*, ainsi qu'une interview en français d'un(e) deuxième invité(e) par un deuxième animateur. Ces chroniques, toujours animées par les mêmes comédiens, diffusées toujours dans le même ordre et introduites par les mêmes lancements constituent ainsi des rendez-vous réguliers pour les spectateurs, comme autant de promesses stimulant l'imagination du téléspectateur et suscitant des attentes, notamment concernant la langue (invité s'exprimant en dialecte alsacien, « leçon d'alsacien », jeux de mots dans les sketches, etc.) auxquelles il s'agit de répondre chaque semaine.
- 30 En quelques années, l'émission culinaire *A Gueter*, présentée par l'ancien journaliste sportif André Muller, est quant à elle devenue l'émission phare de *France 3 Alsace*. Diffusée chaque week-end depuis 2010, d'abord le samedi, puis le dimanche, elle est passée d'un format de 13 minutes à un format de 26 minutes. Il s'agit d'une émission de cuisine itinérante dans laquelle le présentateur part chaque semaine à la rencontre d'un chef et de ses passions. Comme *Gsunt'heim*, elle présente toujours la même structure : André Muller commence par saluer ses « *liewi Telegiggler* » (chers téléspectateurs) après avoir sillonné à vélo des paysages bucoliques et avant de partir à la recherche de son invité(e) dont il se demande toujours où il ou elle peut bien se cacher. S'ensuivent des séquences dans lesquelles le chef présente ses amis, ses passions, ses produits, etc. La deuxième partie de l'émission est consacrée à la confection de la recette (qui donne souvent l'occasion à André Muller de faire quelques pitreries que le public aussi bien que les responsables des programmes semblent apprécier) et se termine avec la dégustation en commun des plats préparés avec l'ensemble des participants à l'émission. Au début ou à la fin de l'émission, André Muller présente son équipe dont chaque membre est affublé d'un surnom à consonance plus ou moins alsacienne : les journalistes Emmanuelle Gambette, alias « *Lockekopf* » ou « *Boucle*

d'or », Thierry Sitter, alias « Thierry Spielberg », le preneur de son Olivier Schmitz alias « Schlàppohre » (fr. « grandes oreilles » ainsi que l'éclairagiste Emmanuel Schnebelen souvent appelé « Lämpeles » (fr. lampiste). Comme nous avons eu l'occasion de le montrer ailleurs (Erhart, 2018, sous presse), la langue, sous la forme des jeux de mots et de la fantaisie du présentateur, est l'ingrédient principal qui donne à l'émission toute sa saveur et en fait une émission atypique par rapport aux autres émissions culinaires du champ télévisuel français ou allemand.

- 31 Enfin, l'émission *Rund Um*, diffusée du lundi au vendredi sur France 3 Alsace avant ou après le journal régional, depuis novembre 1990, pose particulièrement problème en termes de catégorisation. Il s'agit certes d'une émission présentée en dialecte alsacien, mais contrairement aux autres émissions précédemment citées, celle-ci est produite par la rédaction du journal télévisé, donc par des journalistes. C'est cette spécificité qui explique le fait que *Rund Um* ne fasse pas partie des « collections en alsacien » recensées comme telles par l'INA. Cependant, au fil du temps, son contenu s'est de plus en plus éloigné de l'actualité « brûlante » pour se rapprocher d'un format « magazine », en raison probablement du temps de post-production nécessairement plus long pour réaliser le sous-titrage des reportages. Cette émission difficile à catégoriser, pour le moins « hors normes », reste une des dernières émissions à l'antenne actuellement et rencontre encore un franc succès. Tout se passe donc comme si *Rund Um* était devenu un objet télévisuel spécifique, une catégorie en soi, à la marge de la catégorie « collections en alsacien ». Preuve en est sa mention précédée d'un article défini dans le rapport « Mission Alsace Grand Est » remis par le Préfet Jean-Luc Marx au Premier Ministre le 15 juin 2018 dans l'extrait suivant :

La mission des antennes régionales de France 3 est de produire de l'information et des programmes de proximité sur tous les supports de diffusion. Elle diffuse des journaux télévisés (Soir 3 Alsace 19-20 ou JT 12-13) et des émissions (le Rund um, GsuntHeim ou In Situ), en langues française et alsacienne¹⁰.

- 32 Si la présence des parlers dialectaux sur le support audiovisuel à l'oral semble aller de soi, leur présence écrite est beaucoup plus anecdotique. La plupart du temps, elle se limite au titre de ces émissions, qui

doit être mis à l'écrit à la fois à l'écran pour le générique ainsi que dans les grilles des programmes. Cela nécessite dès lors des premiers choix de scripturalisation de la part des producteurs et réalisateurs de ces programmes. Pour l'émission *Tiens ! Sie redde au Elsaessisch*, diffusée de 1972 à 1983, le choix a été fait de proposer à l'écran non seulement une forme écrite du titre de l'émission mais aussi les indications composant habituellement le générique de l'émission, comme par exemple « *E Sendung von Germain Muller un Alfred Elter* » (fr. Une émission de Germain Muller et Alfred Elter) et la formule « *Hit als Gascht...* » (fr. aujourd'hui (nous avons) comme invité) en guise d'introduction à l'émission¹¹. En 2018, l'émission *A Gueter* compte parfois quelques bandeaux de titre rédigés en dialecte, notamment lors de la première apparition du présentateur, toujours accompagnée du même bandeau : *De wàgges mit'm griene vélo* (fr. le filou au vélo vert). Notons que le volume de ces formes dialectales scripturalisées reste extrêmement faible, celles-ci relevant plus souvent du clin d'œil que d'une véritable démarche de réflexion sur la mise à l'écrit des parlers dialectaux.

- 33 Cela nous amène à la question de savoir si cette présence du dialecte à la télévision joue un rôle de support pour l'existence d'une éventuelle norme dialectale. Dans la mesure où les émissions en dialecte de *France 3 Alsace* constituent un des derniers espaces publics dans lesquels sont présents les dialectes, la langue pratiquée dans ces émissions pourrait faire figure de référence pour des locuteurs « occasionnels », peu habitués à la pratique et qui voudraient se réapproprier leur langue. Dans ce cas, la langue proposée dans les émissions constituerait en quelque sorte une « norme dialectale » plus ou moins artificielle, liée au degré de connaissance des dialectes des journalistes et animateurs participant aux émissions, et qui fonctionnerait comme une norme prescriptive pour le public peu ou non initié à la pratique dialectale.
- 34 Cette potentielle norme prescriptive devrait tenir compte de la variation caractéristique des parlers dialectaux alsaciens, ce qui explique le souci permanent de la part des instances de production de *France 3 Alsace* depuis ses débuts d'illustrer les différentes variétés spatiales dans le contenu des émissions en dialecte. C'était notamment le cas avec l'émission *Làch dr e Scholle* (1975-1990) à laquelle participaient des intervenants représentant les différentes familles de parlers pré-

sentes dans la région, du francique rhénan au haut-alémanique en passant par le strasbourgeois. Aujourd'hui cependant, en raison de la concentration des moyens techniques et humains de la station à Strasbourg, ce sont les dialectes parlés dans le Bas-Rhin, voire surtout le parler strasbourgeois, parlers habituels des présentateurs Christian Hahn (*Gsunt'heim*) et André Muller (*A Gueter*), qui dominent. Cela conduit régulièrement certains téléspectateurs à manifester leur mécontentement, considérant cette domination des parlers du Bas-Rhin comme une injustice. Dans les témoignages recueillis sur la question lors des enquêtes sociolinguistiques menées dans le cadre du projet ANR FLARS¹², la différenciation opérée entre les dialectes par les spectateurs insatisfaits reste assez grossière, se limitant souvent à opposer les parlers « bas-rhinois » aux parlers « haut-rhinois », voire aux parlers « lorrains ». Cette distinction ne repose pas sur les délimitations retenues par les dialectologues (figure 2) mais plutôt sur les représentations que s'en font ces mêmes spectateurs-locuteurs, ce qui reviendrait à dire que chacun a son propre modèle, ou plutôt sa propre carte mentale. Dans ce cas précis, cette représentation simplifiée peut s'expliquer par le fait que le faisceau d'isophones qui permet d'opérer en Alsace centrale la distinction entre le bas alémanique du nord et le bas alémanique du sud ([ç] vs [x] après une voyelle palatale au nord de la ligne [iç/Ix] ; maintien de -g- intervocalique au sud de la ligne [ma:və/må:ğə]), correspond plus ou moins à l'ancienne limite ecclésiastique et administrative du *Landgraben*, séparant autrefois la Basse et la Haute Alsace, et à la délimitation actuelle entre les deux départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Figure 2 – Isophones traversant l'Alsace



(carte réalisée par Anne Horrenberger, 2017)

35 Or, les enquêtes menées sur le terrain montrent que la conscience de la variation des dialectes dans l'espace est présente de manière de moins en moins fine à mesure que les locuteurs se rapprochent de la modernité. D'un autre côté, les locuteurs plus ancrés dans la tradition, dont la connaissance et la pratique des dialectes restent fortes, peuvent se montrer insatisfaits par rapport au contenu linguistique de ces émissions, qu'ils jugeraient trop éloigné de la norme dialectale « authentique » telle qu'ils se la représentent eux-mêmes. Enfin, la principale difficulté pour la station régionale de France 3 (tout comme pour les autres stations, d'ailleurs) réside dans la disparition progressive des personnels dialectophones susceptibles de réaliser de nouvelles émissions en dialecte, liée au déclin progressif de la pratique des dialectes au sein des jeunes générations. Or, il s'agit pour la station de recruter non seulement des personnes dialectophones,

mais également capables de concevoir et d'animer une émission au contenu élaboré. Cette double contrainte constitue certes un défi important à relever, mais le renouvellement observé récemment dans l'équipe de *Rund Um*, par exemple, laisse supposer que la situation n'est pas encore désespérée.

- 36 Puisqu'il apparaît clairement que les émissions en alsacien sont des objets atypiques, il semble légitime de se poser la question de l'image qu'elles renvoient des dialectes, qui sont eux-mêmes déjà « hors normes » par rapport aux variétés standard avec lesquelles ils co-existent. Ces émissions fonctionneraient-elles comme un miroir, en ce sens qu'elles refléteraient la complexité de la situation et des pratiques linguistiques de la région ? Sont-elles la manifestation d'une forme de résistance, dans la continuité du mouvement culturel qui s'était développé en Alsace dans les années 1970 (Huck, 2015 : 352-356) face à la standardisation et la « globalisation de la culture » qui accompagnent le mouvement de mondialisation¹³ ? Ou au contraire, sont-elles maintenues à l'antenne uniquement pour respecter le cahier des charges de France 3 et faire plaisir aux derniers locuteurs dialectophones avant que ceux-ci ne finissent par disparaître ?

3. Des normes bousculées par la modernité

- 37 La révolution numérique qui marque ce début de XXI^e siècle a fortement bouleversé aussi bien les pratiques linguistiques que médiatiques. La question de départ de notre recherche portait sur la dynamique enclenchée par la rencontre de deux objets positionnés différemment sur un axe tradition-modernité : si les parlers dialectaux alsaciens étaient plutôt marqués du sceau de la tradition, les émissions de télévision se situaient plutôt du côté de la modernité et du progrès technologique. Dès lors pouvait se poser la question de savoir si la présence des parlers dialectaux à la télévision rapprochaient celle-ci de la tradition, ou/et si la télévision permettait au contraire (ou en même temps ?) d'inscrire les parlers dialectaux dans la modernité (Erhart, 2012 : 56-59). Or, nous avons pu voir dans les paragraphes qui précèdent que, d'une part, les innovations liées au développement d'Internet et des réseaux sociaux numériques (RSN) avaient fait émerger des formes inédites de pratiques dialectales écrites directe-

ment inscrites dans la modernité numérique, tandis que, d'autre part, les émissions de télévision alsaciennes s'étaient développées dans les années 1970 et pérennisées jusqu'à nos jours, constituant ainsi une forme de tradition, de sorte que la dynamique observée au départ s'en trouve inversée, ce qui ne laisse pas de surprendre.

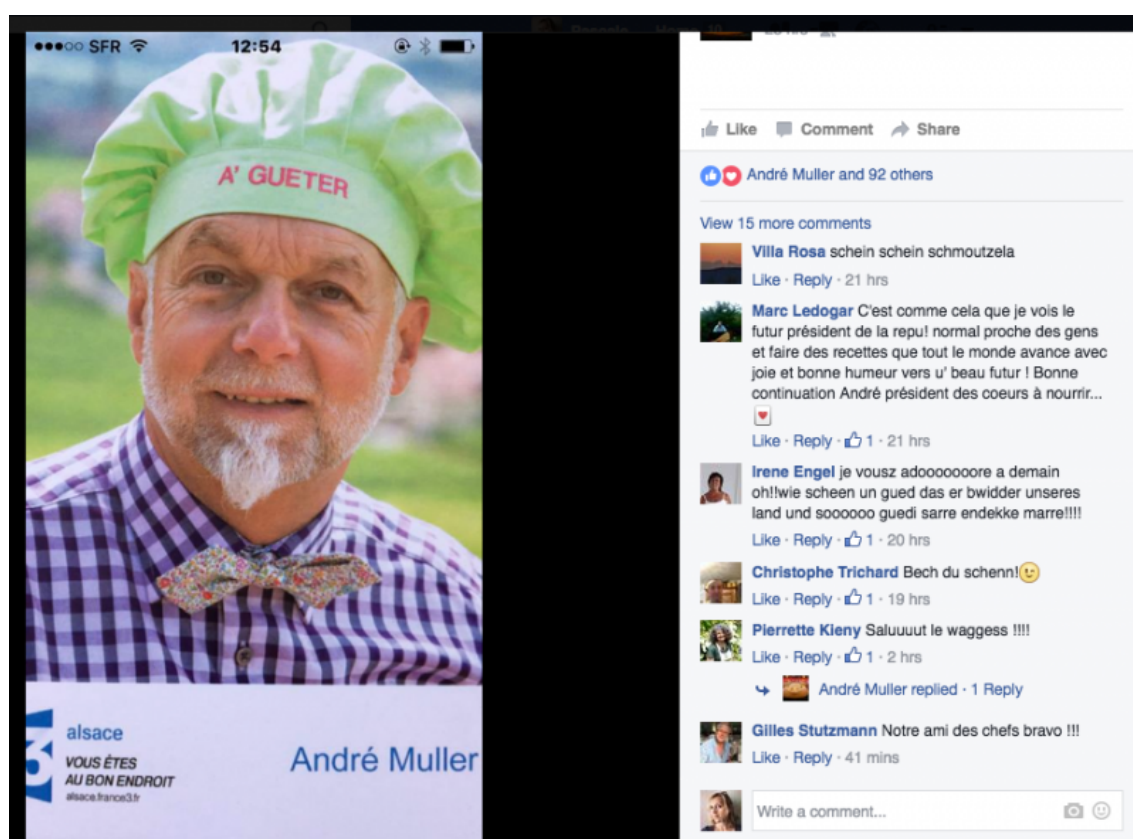
- 38 Nous avons en effet pu observer que le développement croissant des RSN avait donné naissance à une nouvelle pratique : la scripturalisation spontanée de ces parlers par les locuteurs n'ayant a priori pas nécessairement de formation ou pré-connaissance particulière d'une forme de graphie pour ces parlers. Or, l'un des lieux d'observation de cette pratique est justement l'espace audiovisuel alsacien ou, plus précisément, ses prolongements numériques. La télévision et ses programmes évoluent très rapidement, au rythme des progrès de la technologie, et n'ont dès lors pas été épargnés par la révolution numérique. Si, d'une part, en 2018, « le nombre de chaînes s'est multiplié, la diffusion couvre la journée entière, les progrès techniques ont apporté des images nouvelles, les programmes et les genres ont connu bien des métamorphoses » (Chaniac et Jézéquel, 2005 : 3), le développement d'Internet a entraîné, d'autre part, toutes sortes de nouveaux usages liés aux programmes télévisuels, comme la télévision de rattrapage (*replay*) ou la vidéo à la demande, qui bouleversent les habitudes de fréquentation (pour ne pas dire de consommation) des programmes, de sorte que les émissions en alsacien de *France 3 Alsace* évoquées précédemment, si récentes soient elles, apparaissent désormais comme bien traditionnelles.
- 39 La nécessité de s'adapter à ces nouveaux usages semble avoir été bien comprise par les chaînes de télévision, dont quasiment tous les programmes disposent aujourd'hui d'un site internet et/ou d'une page dédiée sur les réseaux sociaux. Les émissions en dialecte de *France 3 Alsace* ne sont pas en reste : en plus de la mise en ligne de toutes les émissions sur le site internet de *France 3 Grand Est*¹⁴, l'ensemble des éditions de l'émission quotidienne *Rund Um* est disponible sur la plateforme *Youtube*¹⁵ et un lien vers chaque nouvelle édition est posté chaque jour sur la page Facebook® de *France 3 Alsace*¹⁶. L'émission *Kùmme mit* dispose de sa propre page Facebook®¹⁷ tandis que la promotion de l'émission culinaire *A Gueter* est faite par son présentateur André Muller directement sur sa page personnelle sur Facebook®¹⁸. La promotion de l'émission *Gsunt'heim*, qui n'a pas de page

dédiée, est quant à elle assurée sur la page Facebook® de *France 3 Alsace*. Ainsi, la présence des émissions sur Internet et sur les réseaux sociaux, en particulier sur Facebook®, élargit très nettement leur champ de visibilité bien au-delà des horaires de diffusion auxquels ils sont confinés (cf. *supra*), posant ainsi la question de la mesure de leur audience : aux sondages Médiamétrie® commandés par les chaînes doit désormais s'ajouter le décompte des visionnages sur Internet ainsi que le nombre de partages sur les réseaux sociaux, ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes méthodologiques.

- 40 Sur le plan sociolinguistique, ces nouvelles pratiques permettent d'observer, au niveau micro, à la fois la production écrite des présentateurs/trices et des spectateurs/trices qui réagissent directement à ces publications sur les réseaux sociaux. Les réseaux sociaux donnent aux locuteurs alsaciens dialectophones un espace d'expression inédit puisqu'ils leur permettent de mettre à l'écrit un parler non-standardisé qu'ils ont l'habitude d'utiliser essentiellement à l'oral. La multitude de variantes scripturalisées qui en découle pose dès lors la question de l'émergence (ou non) d'une forme de norme dialectale écrite.
- 41 La figure 3 est une capture d'écran permettant d'avoir un aperçu des commentaires laissés par les téléspectateurs et téléspectatrices de l'émission *A Gueter* sur la photo publiée par son présentateur André Muller. Il apparaît au premier coup d'œil que seul un lecteur comprenant aussi bien l'alsacien que le français sera en mesure de décoder l'ensemble des messages. Parmi les nombreuses formes qui méritent un commentaire, la scripturalisation du verbe « faire » (allemand « machen ») est probablement la plus intéressante (3^e commentaire) : la forme utilisée « marre » relève d'une stratégie de plus en plus répandue parmi les utilisateurs dialectophones du réseau social, qui consiste à utiliser la graphie du français pour rendre compte des sonorités du dialecte. Dans la forme « marre », la sonorité [x] est rendue avec la graphie « r » du français alors qu'elle serait rendue en allemand (et donc *a priori* aussi en dialecte alsacien) avec la graphie « ch ». Cette graphie est, quant à elle utilisée, dans le commentaire suivant pour rendre le son [ʃ] dans « *bech du schenn* » (fr. que tu es beau, alld. bist du schön). Il est d'ailleurs remarquable que cet utilisateur utilise deux graphies différentes pour rendre ce même son dans le même énoncé (dans « *bech* » et « *schenn* »), ce qui est pour le

moins perturbant pour un lecteur habituel du français et/ou de l'allemand standard. Par ailleurs, on peut remarquer dans ces quelques commentaires que l'oralité est restituée par la multiplication des voyelles aussi bien dans les formes alsaciennes (« sooooooooo ») que françaises (« saluuut »).

Figure 3 – Capture d'écran Facebook® – Page personnelle d'André Muller (septembre 2016)



- 42 Ces formes résultent ainsi de différentes stratégies de mise en œuvre des ressources linguistiques composant le répertoire verbal de chacun des locuteurs (structures françaises, connaissance de l'allemand standard, etc.). Ces stratégies peuvent parfois sembler relever du bricolage, que Lévi-Strauss définit en proposant un ensemble de caractères bien liés : « la possession d'un stock ou d'un code multiple, hétéroclite et tout de même limité ; la capacité de faire entrer les fragments dans des fragmentations toujours nouvelles ; d'où découle une indifférence du produire et du produit, de l'ensemble instrumental et de l'ensemble à réaliser » (Lévi-Strauss, 1962 : 26). Comme c'était déjà le cas chez les auteurs de littérature, la mise à l'écrit de ces parlers

dialectaux donne aux scripteurs occasionnels un sentiment de puissance de création bien plus important qu'avec une langue standard. Ces nouvelles formes d'écriture posent alors la question de la norme, sous la forme de celle de l'écrit « correct », « sans faute » : si, en l'absence de toute prescription ou codification reconnue et acceptée par leurs pairs, ces nouveaux scripteurs jouissent d'une grande liberté, peuvent-ils écrire n'importe comment ? Avec quels critères d'évaluation ? La seule intercompréhension est-elle suffisante ?

- 43 Les publications en alsacien (ou bilingues français –alsacien) ne sont pas seulement le fait des utilisateurs individuels « ordinaires » des réseaux sociaux, mais aussi des instances médiatiques elles-mêmes, en l'occurrence *France 3 Alsace*, et de leurs représentants. Si les publications en dialecte sont rares, voire inexistantes sur la page Facebook[®] officielle de *France 3 Alsace* (en dehors des titres en dialecte des émissions annoncées), les journalistes et animateurs de la chaîne publient régulièrement des annonces ou commentaires bilingues, mêlant français et dialecte, voire même uniquement en dialecte sur leurs pages personnelles. C'est le cas par exemple de Régine Willhelm, responsable de *Rund Um*, qui n'hésite pas à partager des contenus en les accompagnant d'un commentaire contenant des éléments en dialecte comme dans la Figure 4 ci-dessous.

Figure 4 – Capture d'écran Facebook® – Page personnelle de Régine Willhelm (juillet 2018)



- 44 On remarquera dans cet exemple l'hésitation entre la graphie du français et de l'allemand pour le son [f] pour la préposition allemande « von » dans « Kumpels vum OLCA » (fr. les copains de l'OLCA) et « un fun France Bleu Elsass » (fr. et de France Bleu Elsass). Si elles restent marginales, ces stratégies peuvent néanmoins constituer une forme de produit concurrentiel pour affirmer l'ancrage régional des émissions
- 45 Au-delà des aspects purement linguistiques, et à un niveau plus macro-sociolinguistique, ces nouveaux usages posent fondamentalement la question de la valeur symbolique de l'utilisation du dialecte dans ces publications : dans la mesure où, a priori, les utilisateurs qui publient un énoncé en dialecte alsacien, ainsi que leur(s) destinataire(s), maîtrisent tous le français et partagent les mêmes codes du

standard, pourquoi se donner la peine d'utiliser un code certes partagé mais non standardisé ? En plus du fait de comprendre le même parler dialectal (ou un parler proche), c'est probablement le fait d'appartenir à une même communauté et de pouvoir ainsi se distinguer des autres qui peut expliquer l'engouement pour de tels procédés. Il s'agit en quelque sorte, par le biais de ces publications, de rendre le plurilinguisme de leurs auteurs visible, et en l'occurrence, lisible. Dans les deux exemples précédents semble bien se manifester une tension entre les exigences communicatives de ces publications, et notamment le besoin de se faire comprendre, et en même temps l'envie d'affirmer son « alsacianité », sa loyauté envers un groupe d'appartenance plus ou moins imaginaire ou imaginé (Androutsopoulos, 2007 : 225). Il s'agit donc pour le locuteur-scripteur occasionnel à la fois d'écrire de façon dont il s' imagine qu'il sera compris et en même temps de façon qu'on admirera son « alsacianité » (cf. la théorie de la main invisible de Keller, 1994). Enfin, l'absence de norme écrite permet par ailleurs une forme de liberté dans l'expression dont ils ne disposent pas dans une langue standard, de sorte que cette pratique de scripturalisation des parlers dialectaux peut être également envisagée comme une manière d'échapper aux normes imposées par les langues standards – ainsi qu'aux formes de pouvoir qui y sont associées –, voire même d'y résister. La révolution numérique du début du 21^e siècle ayant permis une mise en réseau planétaire des individus, ces pratiques bi- ou multilingues sur les réseaux sociaux peuvent dès lors constituer une forme de réaction à la tension entre le global et le local qui caractérise aujourd'hui les rapports entre les sociétés occidentales et leurs acteurs, comme le suggère Androutsopoulos (2007 : 226)¹⁹.

Conclusion : et pourtant, on les tourne...

- 46 Ce tour d'horizon nous a permis de constater qu'aussi bien la pratique des parlers dialectaux que les émissions de télévision diffusées dans ces parlers apparaissent comme des phénomènes bien marginaux en 2018.
- 47 Les parlers dialectaux alsaciens, dont la variation inhérente reste la norme, sont de moins en moins pratiqués et le plus souvent dans une

forme d'alternance avec le français, risquant ainsi fort d'être remplacés, à terme, par ce dernier. La langue nationale standard peut en effet les remplacer aujourd'hui dans n'importe quelle situation, ce qui peut être interprété, du point de vue de la sociolinguistique critique, comme l'un des effets de l'idéologie actuellement dominante consistant à imposer les langues standard au détriment des parlers locaux, considérés comme une menace pour le maintien de l'hégémonie des États-nations (Heller, 2007 : 3). Ainsi repoussés à la marge, ces parlers dialectaux ne gardent plus qu'une fonction symbolique, ce qui amène Huck (2015 : 416) à conclure que « le dialecte semble devenir, de plus en plus fréquemment, langue de représentation ».

- 48 Or, l'un des lieux de cette représentation est l'espace médiatique audiovisuel, et précisément les émissions de la chaîne de télévision publique *France 3 Alsace*, sur laquelle les émissions en alsacien connaissent un succès indéniable depuis leurs débuts. Force est cependant de constater qu'aucune autre chaîne, ni publique, ni commerciale, ne propose ce type de programmes, et qu'en termes de volume, ceux-ci sont écrasés sous le poids des programmes en langue française sur le réseau public national, sans compter l'intégralité de l'offre de programmes disponibles aujourd'hui en français, mais aussi dans d'autres langues standard dont notamment l'allemand, disponible pour les téléspectateurs alsaciens. Le fait qu'une chaîne commerciale comme *Alsace20*, qui se targue pourtant d'être 100% alsacienne, ne se saisisse pas de cette potentielle niche montre la faible valeur économique associée à ces parlers dialectaux sur le marché aux langues dont parle Calvet (2002). Tout semble indiquer que le maintien de ces programmes en dialecte sur *France 3 Alsace* est une sorte de faveur accordée par la direction nationale du groupe *France Télévisions*, qui peut alors se prévaloir de respecter son cahier des charges, à moins qu'il ne s'agisse d'une stratégie de la part de la station régionale qui cherche à se démarquer et à renforcer son ancrage local, car, à l'heure de la révolution numérique, « la question centrale pour l'avenir de la télévision, quels que soient les modes de diffusion, reste sa capacité créer des programmes susceptibles de conquérir les publics et à constituer ainsi un patrimoine à sa mesure » (Chaniac et Jézéquel, 2005 : 114). Le volume d'émissions produites plutôt important par rapport à celui produit par les autres stations régionales ainsi que la spécificité des émissions produites, qui finissent par ré

pondre aux normes qu'elles se sont elles-mêmes prescrites, sont des éléments qui semblent aller plutôt dans ce sens.

- 49 Enfin, l'impact de la révolution numérique à la fois sur les pratiques linguistiques et numériques n'est pas négligeable, puisque le développement d'Internet a permis le développement d'une nouvelle pratique qui consiste à utiliser ceux-ci non plus seulement à l'oral mais aussi à l'écrit, notamment sur les nouveaux supports de communication que sont les réseaux sociaux numériques. Ces mêmes supports sont également utilisés par les médias audiovisuels, dont *France 3 Alsace*, pour la promotion et la diffusion de leurs programmes, de sorte qu'aussi bien les téléspectateurs dialectophones que les journalistes et animateurs sont amenés à produire à l'écrit des formes dialectales ou bi-/multilingues tout à fait inédites. Ce phénomène mériterait une étude (socio)linguistique plus poussée afin d'évaluer dans quelle mesure il participe ou non au processus d'élaboration de la langue, d'une part, et de voir quel impact potentiel il pourrait avoir sur sa transmission. Dans la mesure où cette nouvelle pratique rend la langue visible, et minimalement lisible, et où l'on sait qu'il est quasiment impossible de sauver une langue sans écriture (Fishman, 1991), ces nouvelles formes de scripturalisation des parlers dialectaux pourraient être interprétées comme une stratégie de résistance développée par les acteurs sociaux minoritaires que sont les locuteurs dialectophones alsaciens dans des médias toujours dominés par les idéologies monolingues (Androutsopoulos, 2007 : 225)²⁰. Le caractère potentiellement subversif de ces nouvelles pratiques doit somme toute être relativisé, car elles sont encore loin d'être généralisées. Au fond, on pourrait se poser la question de savoir s'il s'agit là de l'amorce d'un mouvement de revitalisation comme en ont connu d'autres langues dites minoritaires en Europe (Costa, 2010), par exemple, ou s'il s'agit de la part des locuteurs dialectophones alsaciens d'un dernier sursaut avant de s'éteindre.

@BIBLIOGRAPHIE

ANDROUTSOPOULOS Jannis, 2007,
« Bilingualism in the mass media and on
the Internet » dans HELLER Monica

(éd.), *Bilingualism: a social approach*,
Palgrave, Macmillan, p. 207-230.

BLOOMAERT Jan, 2010, *The Sociolinguistics of Globalization*, New York, Cambridge University Press.

BOTHOREL-WITZ Arlette, 2007, « Le répertoire verbal potentiel des locuteurs dialectophones » dans ABEL Andrea, STUFLESSER Mathias et VOLTMER Leonhard (éds.). *Aspects of Multilingualism in European Border Regions, Insights and Views from Alsace, Eastern Macedonia und Thrace, the Lublin Voivodeship and South Tyrol*, Bozen, Eurac Research (Europäische Akademie), p. 39-44.

BOTHOREL-WITZ Arlette et HUCK Dominique, 1995, « Des variétés dialectales aux locuteurs dialectophones alsaciens : état d'une recherche géo- et sociolinguistique », dans BONNOT Jean-François (dir.), *Paroles régionales. Normes, variétés linguistiques et contexte social*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, p. 45-96.

BOYER Henri (dir.), 1996, *Sociolinguistique: territoires et objets*, Lausanne/Paris, Delachaux et Niestlé S.A.

BRANCA-ROSOFF Sonia et RAMOGNINO Nicole, 2007, « Normes et sciences humaines. Pratiques expertes/pratiques profanes », dans *Langage et société*, vol. 119, p. 7-11.

BROHY Claudine, 2013, « Plurilinguisme, diglossie et minorités : le cas de la Suisse », dans *Lengas* n°73, en ligne [<https://journals.openedition.org/lengas/163>], consulté le 09 août 2018.

BURGHARDT Manuel, GRANVOGL Daniel et WOLFF Christian, 2016, « Creating a Lexicon of Bavarian Dialect by Means of Facebook Language Data and Crowdsourcing », dans *Actes de la*

conférence LREC 2016, p. 2029-2033, en ligne [http://www.lrec-conf.org/proceedings/lrec2016/pdf/820_Paper.pdf] consulté le 09 août 2018.

CALVET Louis-Jean, 2002, *Le marché aux langues. Essai de politologie linguistique sur la mondialisation*, Paris, Plon.

CHANIAC Régine et JÉZÉQUEL Jean-Pierre, 2005, *La télévision*, Paris, La Découverte, collection Repères.

CONSEIL SUPERIEUR DE L'AUDIOVISUEL, 2016, *Rapport sur l'exécution du cahier des charges de France Télévision*, en ligne [<http://www.csa.fr/Etudes-et-publications/Les-comptes-rendus-et-les-bilans/Les-comptes-rendus-et-les-bilans-des-chaines-de-television-publiques-et-privees/>]; [<http://www.csa.fr/Etudes-et-publications/Les-comptes-rendus-et-les-bilans/Les-comptes-rendus-et-les-bilans-des-chaines-de-television-publiques-et-privees/>] consulté le 07 août 2018.

COSTA James, 2010, *Revitalisation linguistique : Discours, mythes et idéologies. Une approche critique de mouvements de revitalisation en Provence et en Écosse*. Thèse de doctorat, Université de Grenoble, en ligne [<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00625691/document>] consulté le 02 août 2018.

ERHART Pascale, 2010, « Les langues de la télévision régionale alsacienne », dans *Revue d'Alsace*, n°136, p. 315-337.

ERHART Pascale, 2012, *Les dialectes dans les médias : quelle image de l'Alsace véhiculent-ils dans les émissions de la télévision régionale ?* Thèse de doctorat, Université de Strasbourg, en ligne [<http://www.theses.fr/2012STRAC033>] consulté le 12 août 2018.

ERHART Pascale, 2018 (sous presse), « L'émission culinaire A Gueter sur France 3 Alsace : les raisons du succès ? » dans KAUFFER Maurice (dir.) : *Actes du colloque La gastronomie à l'ère du numérique*, ATILF Nancy, 3 - 4 décembre 2015, Tübingen, Stauffenburg.

FISHMAN Joshua A., 1991, *Reversing language shift*, Clevedon, Multilingual Matters.

GADET Françoise, 2017, « Variatio delectat : variation et dialinguistique » dans *Langage et société*, vol. 160-161, p. 75-91.

HELLER Monica, 2007, « Bilingualism as ideology and practice », dans HELLER, Monica, (éd.), *Bilingualism: a social approach*, Palgrave, Macmillan, p. 1-22.

HUCK Dominique, 2015, *Une histoire des langues de l'Alsace*, Strasbourg, La Nuée Bleue.

HUCK Dominique et BOTHOREL-WITZ Arlette, 2014, « La standardisation de l'alsacien : une question récente qui a suscité peu de débats », dans ELOY Jean-Michel (dir.) *Standardisation et vitalité des langues de France*, Carnets d'Atelier de Sociolinguistique n°9, Paris, L'Harmattan, p. 51-62.

HUCK Dominique et ERHART Pascale, 2018 (sous presse), « Enseigner l'alsacien. Mais "lequel" ? », dans FORLOT Gilles et OUVREARD Louise (éd.), *Variation et enseignement des langues: le cas*

des langues à faible diffusion, Paris, Presses de l'INALCO.

JOST François, 2004, *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Ellipses.

JOST François, 1997, « La promesse des genres », dans *Réseaux* n°81, Paris, CNET, p. 11-31.

KELLER Rudi, 1994, *Sprachwandel : von der unsichtbaren Hand in der Sprache*, Basel, Francke.

KOLDE Gottfried, 1981, *Sprachkontakte in gemischtsprachigen Städten. Vergleichende Untersuchungen über Voraussetzungen und Formen sprachlicher Interaktion verschiedensprachiger Jugendlicher in den Schweizer Städten Biel/Bienne und Fribourg/Freiburg i. Ü*, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag.

KOCH Peter et OESTERREICHER Wulf, 2001, « Langage parlé et langage écrit » dans *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol.1, Tübingen, Niemeyer, p. 584-627.

LEVI-STRAUSS Claude, 1962, *La Pensée sauvage*, Paris, Plon.

MOREAU Marie-Louise, 1997, « Les types de normes » dans MOREAU Marie-Louise (éd.) *Sociolinguistique. Concepts de base*, Bruxelles, Mardaga, p. 218-223.

PAVEAU Marie-Anne, 2007, « Les normes perceptives de la linguistique populaire », dans *Langage et Société*, vol. 119, p. 93-109.

SIEBENHAAR Beat, 2005, « Die dialektale Verankerung regionaler Chats in der deutschsprachigen Schweiz », dans EGGERS Eckhard, SCHMIDT Jürgen Erich et STELLMACHER Dieter. (éds.), *Moderne Dialekte - Neue Dialektologie*,

Akten des 1. Kongresses der Internationalen Gesellschaft für Dialektologie des Deutschen, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, p. 691-717.

SORBIER Laurent, 2006, « Quand la révolution numérique n'est plus virtuelle... », *Esprit*, vol. mai, n°5, p. 121-127.

SPERANDIO Chloé, 2018, « Représentations des langues, accents et régionalismes d'Alsace. Étude empirique et sociolinguistique », *Les Cahiers du GEPE*, n°9/2017. Migration(s) et langues ; langues et espace(s), Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, en ligne [<http://cahiersdugepe.fr/index.php?id=3118>] consulté le 12 août 2018.

VISSER Judith, 2015, « Linguistique populaire et chroniques de langage: les

français régionaux et les langues de minorité », dans POLZIN-HAUMANN Claudia et SCHWEICKARD Wolfgang (éds.), *Manuel de linguistique française*, Berlin/New York, de Gruyter, p. 224-261.

TABOURET-KELLER Andrée, 1995, « Langues en contact dans des situations linguistiquement focalisées », dans BONNOT Jean-François (dir.), *Paroles régionales. Normes, variétés linguistiques et contexte social*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, p. 139-161.

ZEIDLER Edgar et CREVENAT-WERNER Danielle, 2008, *Orthographe alsacienne : bien écrire l'alsacien de Wissembourg à Ferrette*, Colmar, Jérôme Do Bentzinger.

@NOTES

1 <https://www.francebleu.fr/emissions/l-alsacien-mot-a-mot/elsass/teig-teeg?xtmc=danielle%20crevenat&xtnp=1&xtcr=2> (consulté le 14/08/2018)

2 Les résultats des recensements menés par l'INSEE en 1946 et 1979 sont indiqués dans Huck, 2015 : 210 et Huck, 2015 : 333.

3 La liste complète des troupes de théâtre dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin ainsi qu'en Moselle est disponible en ligne sur le site du Groupement de Théâtre du Rhin : <http://www.theatredurhin.net/> (consulté le 08/08/18).

4 ARNOLD *Der Pfingstmontag. Neue revidierte Ausgabe (...) von L. Spach*, Straßburg 1874, Schultz und Comp.

5 Un supplément en allemand de 8 pages est toujours proposé aux lecteurs des DNA et de L'Alsace. Ce supplément est commun aux deux quotidiens depuis 2018.

6 « Chats bieten somit einen Einblick in die individuell geprägte Verschriftung der Schweizer Dialekte, die sich einerseits regional verschieden präsentiert und andererseits fern von Vereinheitlichungstendenzen liegt » (Siebenhaar 2005 : 691).

Hobsbawm et Wallerstein ont par exemple fourni des analyses détaillées) et le phénomène de « globalisation géoculturelle » qui s'est développé en son sein, sous l'effet de l'émergence des nouvelles technologies de communication, accroissant et intensifiant les processus d'accumulation et de division du travail ainsi que les inégalités, entraînant ainsi de nouveaux flux migratoires.

14 <https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/emissions> (consulté le 13/08/2018). Suite au nouveau découpage administratif et à la création de la Région Grand Est en 2016, le réseau régional du groupe France Télévisions a été réorganisé au 1^{er} janvier 2017, avec la création de 13 directions régionales, correspondant aux limites administratives des nouvelles régions. Les 24 antennes de proximité, dont *France 3 Alsace*, ont cependant été maintenues.

15 228 émissions sont disponibles sur la chaîne « L'actualité en alsacien avec Rund Um », URL : <https://www.youtube.com/playlist?list=PLxB7hhJZLUR40rQTZKli6Mxhs8D4MqvPU> (consulté le 13/08/2018).

16 <https://www.facebook.com/F3Alsace/> (consulté le 13/08/2018).

17 <https://www.facebook.com/KummeMit/> (consulté le 13/08/2018).

18 <https://www.facebook.com/andre.muller.984786> (consulté le 13/08/2018).

19 « Bilingual practices in the media are a means for social actors to establish symbolic values in discourses. Many instances of bilingualism on the media constitute a response to the tension between the global and the local. » (Androutsopoulos 2007 : 226).

20 « In minority language media, bilingualism is still constrained by dominant monolingual ideologies, and minority actors develop strategies of resistance against these ideologies. » (Androutsopoulos 2007 : 225)

@RESUMES

Français

Cette contribution s'interroge sur la notion de normes à la croisée des champs de la sociolinguistique et des sciences de l'information et de la communication. Il s'agit en effet de chercher à comprendre à quel type de normes répondent les émissions en dialecte de la télévision alsacienne, ainsi que les productions discursives plurilingues qu'elles contiennent et celles qu'elles suscitent auprès de leurs téléspectateurs, et ce notamment sur le

support des réseaux sociaux numériques. Si les parlers dialectaux se situent, par définition, plutôt du côté de la variation que de la norme, aussi bien sur le plan de la langue elle-même que sur celui des pratiques, orales et écrites, leur rencontre avec le support télévisuel amène des productions tout à fait atypiques et complexes qu'il s'agit ici de chercher à catégoriser. La révolution numérique à l'œuvre depuis la fin du XX^{ème} siècle entraîne des changements à la fois dans les pratiques (socio)linguistiques et audiovisuelles qu'il s'agit également de chercher à appréhender en termes de normes.

English

This contribution examines the notion of norms at the crossroads of the fields of sociolinguistics and information and communication sciences, since it is trying to understand to what kind of norms the programs in dialect of Alsatian television, as well as the multilingual discursive productions which they contain and which they arouse with their viewers - and this in particular on the support digital social networks -, correspond. If dialects are, by definition, rather on the side of the variation than on the side of the norm, and this as well on the level of the language itself as on that of the oral and written practices, their meeting with the television medium brings quite atypical and complex productions that we are trying here to categorize. The digital revolution at work since the end of the twentieth century has led to changes in linguistic and audiovisual practices that can also be understood in terms of norms.

Deutsch

Dieser Beitrag untersucht den Begriff der Normen an den Schnittstellen der Soziolinguistik und der Informations- und Kommunikationswissenschaften. Es geht nämlich darum, zu verstehen, welchen Normen die Dialektsendungen des elsässischen Fernsehens und auch die mehrsprachigen diskursiven Produktionen, die sie beinhalten und die sie bei den Zuschauern verursachen - und dies insbesondere in den digitalen sozialen Netzwerken -, entsprechen. Wenn die Dialekte definitionsgemäß sich eher auf der Seite der Variation als auf derjenigen der Norm befinden, und dies in Bezug auf die Sprache selbst sowie auf die mündliche und schriftliche Praxis, ergibt ihr Gebrauch im Medium „Fernsehen“ ziemlich atypische und komplexe Produktionen, die es hier zu kategorisieren gilt. Die digitale Revolution, die seit Ende des 20. Jahrhunderts im Gange ist, hat zu Veränderungen in den sprachlichen und audiovisuellen Praktiken geführt, die auch im Hinblick auf Normen untersucht werden können.

@INDEX

Mots-clés

dialecte alsacien, norme, réseau social numérique, télévision, communication numérique

Keywords

Alsatian dialect, digital social network, norm, television, computer mediated communication

Schlagwortindex

Elsässische Dialekt, Fernsehen, Norm, soziale Online-Netzwerk, internetbasierte Kommunikation

@AUTEUR

Pascale Erhart

Maître de conférences en dialectologie alsacienne et mosellane et en sociolinguistique à l'université de Strasbourg. Ses travaux portent sur les représentations sociolinguistiques des locuteurs dialectophones alsaciens, et plus particulièrement celles véhiculées par les médias régionaux. Plus généralement, ses travaux s'ancrent dans le champ des contacts de langues et des politiques linguistiques.

IDREF : <https://www.idref.fr/167563386>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0002-5674-8320>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000403013106>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/16955827>